

Modalités d'examen du CLES 2

Le **CLES** a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon quatre niveaux définis dans le Cadre européen de référence.

Référentiel CLES 2 (version du 29.06.05)

Le scénario CLES2 est défini comme la situation d'une mission effectuée dans le cadre d'une situation réaliste autour d'une thématique générale et à partir de documents permettant de dégager une problématique qui conduira à une négociation de la part des candidats. Ils seront ainsi amenés à interagir en vue d'accomplir une tâche commune.

Compétences évaluées :

- Compréhension écrite/orale : le candidat doit faire la preuve qu'il est capable de repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents. Le traitement des informations est nécessaire à la résolution du problème qui lui est soumis.
- Production écrite : le candidat doit être capable en production écrite, de rédiger un document de travail synthétique (note de synthèse envoyée sur un forum, fiche de lecture...)
- Interaction : le candidat doit faire la preuve qu'il est à même d'échanger des idées et d'interagir pour expliciter son point de vue et le défendre. Il montrera sa capacité à s'adapter à son interlocuteur.

L'examen comporte **4 épreuves**.

Les candidats n'auront à aucun moment de l'épreuve accès au dictionnaire.

Il est organisé de la façon suivante :

Le candidat dispose d'un dossier documentaire constitué de textes écrits ainsi que de documents audio et/ou vidéo. Il va rechercher, aidé par des questionnaires de compréhension, les informations nécessaires à la réalisation de deux tâches simulées mais réalistes : rédaction d'un texte écrit et interaction sous forme d'un jeu de rôles. La finalité du CLES est la validation d'un niveau de compétence en langue, et de ce fait, la partie fondamentale de l'épreuve est la tâche communicative finale.

Pour cela le candidat doit :

- Découvrir le sujet ; s'approprier le contenu ; traiter l'information : repérage, restitution
- Réorganiser les éléments d'information retenus en vue de la réalisation des tâches finales.

Durée de l'épreuve : 3 heures

- Compréhension de l'oral : 30mn
 - 2 ou 3 documents audio et/ou vidéo d'une durée totale n'excédant pas 5 minutes
 - 3 écoutes pour chaque document
- Compréhension de l'écrit et production écrite : 2h15 (gérées librement par le candidat)
 - 5 pages de texte maximum pour la compréhension écrite.
 - Rédaction d'une synthèse de 250 à 300 mots à partir des éléments repérés dans les textes.
- Interaction orale :
 - Evaluation en binôme ou trinômes durant laquelle les 2 ou 3 candidats doivent tenir les rôles qui leur sont fournis et qui les mettent dans une situation de négociation qui devra évoluer pour aboutir à une prise de décision acceptable par les deux parties.
 - 15mn pour les binômes (3mn mise en place, 2mn de réflexion, 10 mn de prise de parole).
 - 20mn pour les trinômes (3mn mise en place, 2mn de réflexion, 15mn de prise de parole)

EVALUATION :

Pour obtenir le certificat CLES, le candidat doit être admis dans chacune des 4 épreuves.

Il doit avoir répondu de manière juste à 60% des questions dans chaque épreuve pour être déclaré admis à cette épreuve.